



Réservez à l'administration

Année

## Bulletin d'inscription

À remplir **EN MAJUSCULE**

1ère inscription

Renouvellement

### ENFANT INSCRIT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

F

M

Adresse :

Code Postal :

Ville :

### Représentant légal 1

### Représentant légal 2

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

En qualité de :

En qualité de :

Téléphone :

Téléphone :

Adresse Mail :

Adresse Mail :

Votre inscription vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour des spectacles. Remplissez lisiblement votre adresse mail et recevez les offres par Newsletter.

Comment avez-vous connu le Centre ? Si autre, précisez : .....

Ami.  Adhérent.  Facebook.  Site Web.  Moteur de recherche.  Presse.  Tract

### Autres personnes habilitées à venir chercher l'enfant

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

En qualité de :

En qualité de :

Téléphone :

Téléphone :

Je soussigné (e) Madame / Monsieur\* ..... agissant en qualité de ..... autorise / n'autorise pas\* Le Centre des Arts Vivants à photographier et/ou filmer le groupe dans lequel se trouve mon enfant et à utiliser son image sur le site internet et/ou des supports de communication dédiés à la promotion du Centre. Les photographies ou films ne sont ni vendus, ni utilisés à des fins commerciales.

\*Rayer la mention inutile

Formule choisie : .....

Discipline(s)	Jours	Horaires

**Frères et sœurs inscrits**

NOM	Prénom	Date de naissance

**LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT A L'INSCRIPTION :**

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- La copie de l'attestation d'assurance extra-scolaire
- Un acompte de 150€

**REGLEMENT INTERIEUR**

**Article I - Planning**

Les cours à l'année sont prévus de septembre à juin en-dehors des vacances scolaires et des jours fériés. Le Centre organise des stages durant les vacances scolaires.

**Article II - Règlement**

Le Centre accepte les paiements par carte bleue à partir de 15€ et par chèque à partir de 100€ ainsi que les tickets loisirs et chèques vacances. Toute année commencée est due dans son intégralité sauf cas de force majeure (hospitalisation...) et seulement sur présentation d'un certificat médical apporté dans un délai maximum de 8 jours à compter du jour de l'arrêt. Le règlement peut se faire jusqu'à 7 fois sans frais dont le dernier encaissement est prévu en avril de l'année de l'inscription. La totalité des versements doit être donnée après les 2 semaines d'essai.

**Article III - Fonctionnement du Centre**

La direction se réserve le droit d'accès dans le cours et dans l'enceinte de l'établissement. Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons (exceptées bouteilles d'eau) à l'intérieur des studios. Il est interdit d'entrer dans les studios munis de "chaussures de ville". Il est interdit de se changer à l'intérieur des studios ainsi que dans les couloirs. Des vestiaires au sous-sol sont à votre disposition.

**Signature du client précédée de la mention "Lu et approuvé" :**

Fait à :	Le :
----------	------